

numéro  
20  
2019

# PÊCHE & RIVIÈRES

d'Ille-et-Vilaine

LA REVUE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



LA MAISON DE  
LA PÊCHE ET  
DE LA NATURE

TEMPS FORTS



LA CARTE  
DE PÊCHE

ACTIONS MILIEUX

#LAPÊCHEVERSIONILLE-ET-VILAINE

# ALRÉ PÊCHE ET CHASSE



www.alre-peche.com

- Toutes les plus grandes marques
- Un large choix de produits
- Plus de 20 ans d'expérience
- Des conseils de passionnés

Ouverture des magasins  
Du lundi au samedi  
9h-12h15 14h15-19h



@AlréPêcheEtChasse → Suivez-nous !



**AURAY**  
ZA Porte Océane  
56400 Auray  
02 97 50 78 71

**QUIMPER**  
26 Avenue Ty Douar  
29000 Quimper  
02 56 04 83 70

**THEIX**  
ZA Atlantheix  
56450 Theix  
02 97 42 60 34

**GUERANDE**  
Rue de la briquerie  
44330 Guerande  
02 40 15 78 20

**RENNES**  
ZA Atlantheix  
56450 Theix  
02 23 47 02 45

**BREST**  
1 rue du Cdt Mindren  
29200 Brest  
02 98 41 67 43

Aux *pêcheurs*  
des *Vallons*

L'espace *pêche*  
de votre jardinerie

Retrouvez toutes vos marques  
préférées, dans un univers 100 %  
dédié aux articles de pêche !

sur plus  
de 200 m<sup>2</sup>



Magasin affilié au réseau **TERRITOIRES** nature

Dans votre jardinerie, animalerie, pêche, chasse et extérieur de la maison

ZA de Château-Gaillard - 2, allée de la Rance - Tél. 02 99 47 99 99  
**Bain-de-Bretagne**

Ouvert 7 j / 7  
dimanches  
et jours fériés

RETROUVEZ-NOUS sur [amisverts-baindebretagne.mon-jardin-a-vivre.com](http://amisverts-baindebretagne.mon-jardin-a-vivre.com)



Bain-de-Bretagne



## SOMMAIRE

Les temps forts de 2018	P. 4
Avancées pour la pêche en 2018	P. 5
La Maison de la Pêche et de la Nature	P. 6
La carte de pêche	P. 8
Milieux	P. 10
Programme d'animation départemental	P. 12
Compétitions	P. 13
Belles prises	P. 14

### PÊCHE ET RIVIÈRES D'ILLE-ET-VILAINE

Revue éditée par la Fédération d'Ille-et-Vilaine pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques  
9, rue Kerautret Botmel - 35000 Rennes  
Tel. : 02 99 22 81 80 - Fax. : 02 99 22 81 81  
✉ : [federation.de.peche.35@wanadoo.fr](mailto:federation.de.peche.35@wanadoo.fr)  
🌐 : [www.federationpeche.fr/35/](http://www.federationpeche.fr/35/)

Comité de rédaction : **Jérémy Grandière, Jean-Paul Bellier, Patrick Leconte, Jean-Marie Izabel, Jean-Pierre Coirre, Marie-Claude Sammani, Gwénaél Artur, Florian Guérineau, Richard Pellerin, Alexandre Le Borgne**

Illustrations, réalisation et régie publicitaire :

.....

Impression : Imprimerie Berger

Crédits photos : fédération, sauf mentions contraires.

Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2019

ISSN : 1953-0455

Tous droits de reproduction réservés à la fédération.

Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.



# ÉDITO



**CELA N'A ÉCHAPPÉ À PERSONNE, CETTE REVUE 2019 EST MOINS VOLUMINEUSE QUE LES PRÉCÉDENTES. IL NE S'AGIT ÉVIDEMMENT PAS D'UNE VOLONTÉ DE MOINS COMMUNIQUER MAIS DE MIEUX COMMUNIQUER. GRÂCE À [WWW.CARTEDEPECHE.FR](http://WWW.CARTEDEPECHE.FR), NOUS SOUHAITONS VOUS APPORTER DES INFORMATIONS PLUS "EN DIRECT" ET PLUS RÉGULIÈRES PAR LE BIAIS DE NEWSLETTERS. JE VOUS INVITE DONC VIVEMENT À RENSEIGNER VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE CHEZ VOUS OU CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE. UNE BONNE COMMUNICATION EST ESSENTIELLE À LA BONNE PRATIQUE DE NOTRE LOISIR.**

Avec mon équipe, j'ai décidé de revenir sur un choix de mes prédécesseurs : l'activité de production piscicole assumée par la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine. L'arrêt de la pisciculture fédérale de Feins, après celles d'Antrain et de Cardroc, était devenu une nécessité financière et primordiale pour la pérennité de notre institution. J'en profite pour vous assurer que les truites, approvisionnées dorénavant par des pisciculteurs privés, seront bien de souche identique aux précédentes.

C'est également le moment pour moi de vous faire part d'une certaine frustration quant au manque de considération et de poids politique des pêcheurs. Ma volonté est de nous mettre davantage en avant et de mieux valoriser nos nombreuses actions en faveur de la biodiversité. **Nous pouvons et nous devons être fiers d'être pêcheurs.** Nous sommes les principaux acteurs de la biodiversité et essentiels au bon état écologique de nos cours d'eau.

Une des raisons de mon engagement au sein de la Fédération était d'adapter la réglementation à la population piscicole présente. C'est pour cela que je souhaite plus de cohérence entre la gestion des parcours, l'offre de pêche et les techniques dédiées. Nous avons ainsi entamé une réelle réflexion sur la révision du classement de nos cours d'eau (1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> catégorie) qui contribuera, j'en suis certain, à la valorisation de notre domaine piscicole départemental.

Je souhaite mettre en avant un record qui a été atteint en 2018 avec 2315 cartes Découverte - 12 ans. C'est bien la preuve que la pêche est dans l'air du temps. Je m'en réjouis et j'insiste sur le fait qu'un loisir qui ne se régénère pas est un loisir qui est appelé à mourir.

Longue vie à la pêche de loisir ! Mais soyons réalistes, notre loisir a aussi ses détracteurs et nous devons rester soudés ! Les pollutions impactent fortement notre cheptel et la pêche professionnelle contribue à fragiliser un milieu déjà très vulnérable. Je m'engage à défendre et porter la parole des pêcheurs sur ces questions. J'espère également vous compter à mes côtés.

Bonne saison halieutique ! N'oubliez pas que notre priorité est de continuer à pratiquer notre loisir le plus souvent possible.

Jérémy Grandière, président de la Fédération

*Si le ciel lui avait accordé une vraie passion pour quoi que ce soit, fût-ce pour la pêche à la ligne, je la respecterais...*

*Stendhal*

# LES TEMPS FORTS

de 2018

## FOIRE INTERNATIONALE DE RENNES

**LA FÉDÉRATION A RENOUELÉ EN 2018 SON PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE PÊCHE MODERNE.COM (PMC) AFIN DE POURSUIVRE SES ACTIONS PROMOTIONNELLES SUR L'AGGLOMÉRATION RENNAISE. LA FÉDÉRATION A AINSI PARTICIPÉ POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE À LA FOIRE INTERNATIONALE DE RENNES QUI SE DÉROULAIT AU PARC EXPO DU 24 MARS AU 2 AVRIL 2018.**

Grand rendez-vous annuel des Bretiliens, la Foire Internationale de Rennes, avec ses 100 000 visiteurs et sa forte couverture médiatique, est l'occasion de promouvoir une image moderne de la pêche et de valoriser l'engagement des pêcheurs pour la protection des milieux aquatiques auprès d'un large public. Une attention particulière a cette année été portée sur le jeune public et plus particulièrement sur les scolaires, très nombreux pendant cette dizaine. Plus de 450 écoliers ont ainsi été

accueillis sur notre espace d'animation et d'information. Un livret pédagogique sur les poissons et leurs milieux, conçu spécialement pour l'occasion, a été remis à chaque élève. Par ailleurs, des cartes de pêche ont été distribuées gratuitement à tous les moins de 12 ans venus nous rendre visite. Rendez-vous est déjà pris en 2019 pour la 94<sup>ème</sup> édition qui se déroulera du 23 au 31 mars 2019.

Le partenariat avec PMC s'est poursuivi au cours de l'année avec la mise en place de nombreuses animations avec les centres de loisirs rennais, d'un programme d'animation grand public à Mordelles et de multiples actions de promotion et de communication dans différents médias.



Un espace ludique défendant une image moderne de la pêche



Plus de 450 écoliers ont été sensibilisés au cours de la foire

## NOS QUARTIERS ONT LA PÊCHE #7

**APRÈS UNE PETITE PAUSE D'UN AN, LA MANIFESTATION NOS QUARTIERS ONT LA PÊCHE ÉTAIT DE RETOUR SUR LES QUAIS RENNAIS LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 2018 POUR UN NOUVEAU WEEKEND DE PÊCHE ET DE CULTURES URBAINES.**

Cette septième édition, coordonnée par Pêche Moderne.Com, en partenariat avec la ville de Rennes, la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine et la Fédération Nationale de la Pêche en France, était comme les précédentes organisée autour d'une compétition de pêche des carnassiers, avec une nouveauté en 2018, puisqu'elle accueillait, après six éditions de pêche du bord, une épreuve de pêche en float tube. Sous un format unique rassemblant manches FFPS et manches ouvertes à tous (dont une spéciale jeunes), la compétition a permis aux amateurs d'évoluer aux côtés des meilleurs de la discipline et aux Rennais de découvrir, grâce à la quarantaine de compétiteurs

répartis dans tout le centre-ville, une pratique originale, moderne et sportive.

En parallèle de la compétition, un pôle d'animation mêlant pêche et culture urbaines, gratuit et ouvert à tous, était proposé au niveau du pont Malakoff. Le grand public a ainsi pu profiter tout au long du weekend de multiples activités : initiations à la pêche au coup, au float tube, au kayak à pédales, ateliers graff, scène ouverte, craft (fabrication et personnalisation) de leurres...

Nos Quartiers Ont La Pêche continue donc de démontrer que la pêche a toute sa place en milieu urbain et, en pleine « année de la Vilaine », apporte sa contribution à la valorisation du fleuve et de ses usages.



Compétition de float tube en plein centre-ville, une première en France

# DU NOUVEAU DANS L'OFFRE DE PÊCHE DÉPARTEMENTALE

**LES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE ŒUVRENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE LOISIR ET POUR DONNER LES MOYENS À NOS DIFFÉRENTES PRATIQUES DE SE DÉVELOPPER. AVANCÉES RÉGLEMENTAIRES, NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS... SONT LE RÉSULTAT DE NOMBREUX ÉCHANGES AVEC NOS PARTENAIRES MULTIPLES, NOTAMMENT LES COLLECTIVITÉS LOCALES. DIFFÉRENTES DÉMARCHES ONT AINSI ABOUTI EN 2018.**

Avancée majeure pour les pêcheurs en embarcation, la navigation sur les étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance, propriétés de la Région Bretagne, n'est plus conditionnée à une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) ou droit d'amarrage. Les pêcheurs naviguant à la journée et ne laissant pas leur embarcation sur place n'ont ainsi plus besoin d'autorisation (réglementation variable selon les plans d'eau, voir le dépliant). Des aménagements par la Région Bretagne sont en cours pour faciliter l'accessibilité et la mise à l'eau.

Côté pêche du bord, l'aménagement d'un réseau de parcours sur le canal d'Ille-et-Rance et ses plans d'eau d'alimentation, autour de la nouvelle Maison Pêche et Nature, se poursuit. Deux parcours ont ainsi été aménagés à St Domineuc (linéaire de pêche sécurisé) et St Médard-sur-Ille (linéaire de pêche sécurisé et déviation du halage pour les pêcheurs à la grande canne). D'autres projets sont en cours à Tinténiac et Guipel.

Dans le cadre de la valorisation des étangs de la Biardais, deux nouveaux parcours spécifiques ont vu le jour à Mordelles. Une fishery (parcours dédié aux pêcheurs au coup) a ainsi été aménagée sur l'étang des Perrières. 14 pontons de pêche (dont un accessible aux PMR) y ont été mis en place pour pratiquer dans les meilleures conditions. La pêcherie des rives du Meu (plan d'eau dédié à la pêche de la truite) est également accessible depuis l'ouverture 2018. Ce plan d'eau est dédié à la pêche à la mouche de début octobre à début mars.

Un nouveau parcours de pêche de la carpe de nuit a enfin été ouvert sur l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud, venant combler un manque dans le sud-est du département. Cet étang a également été aménagé par la commune, en partenariat avec le CD35, pour les compétiteurs de pêche au coup.



Le canal d'Ille-et-Rance à la confluence de l'Ille a été entièrement réaménagé pour les pêcheurs par la Fédération et la Région Bretagne.



La navigation sur l'étang de Boulet comme sur les autres étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance n'est plus conditionnée à un droit d'amarrage.

## DÉCALAGE DE L'OUVERTURE DE LA PÊCHE DU BROCHET

L'ouverture de la pêche du brochet devrait être décalée en 2019 au dernier samedi d'avril. Initialement mise en place pour simplifier la communication, l'ouverture au 1<sup>er</sup> mai ne permet pas aux pêcheurs récréatifs de profiter pleinement du pont selon les années. La Fédération Nationale de

la Pêche en France a donc demandé la modification de cette date.

En outre, en 1<sup>ère</sup> catégorie, l'ouverture de la pêche du brochet devrait être harmonisée sur celle de la 2<sup>ème</sup> catégorie et une taille de capture (60cm) ainsi qu'un quota (2 brochets par jour) mis en place.



# INAUGURATION DE LA MAISON PÊCHE ET NATURE D'ILLE-ET-VILAINE

**LA MAISON PÊCHE ET NATURE  
D'ILLE-ET-VILAINE A ÉTÉ  
INAUGURÉE LES 2 ET 3 JUIN  
2018 À L'OCCASION DE LA FÊTE  
NATIONALE DE LA PÊCHE.**

---

Un grand weekend de festivités avait été organisé pour promouvoir auprès du plus grand nombre, partenaires et grand public, cette nouvelle structure d'animation installée dans la maison éclusière de la Pêchetière à Hédé-Bazouges. Les partenaires de la Fédération, venus nombreux pour l'occasion, ont pu, au cours d'une première journée « officielle », découvrir le bâtiment et ses abords entièrement rénovés par la Fédération, avec le soutien financier de la Région Bretagne. Cette journée fut l'occasion de rappeler l'investissement des

structures associatives de la pêche pour le développement des territoires et leur fort engagement pour la protection des milieux aquatiques. Une rencontre entre les Ateliers Pêche Nature (écoles de pêche) des AAPPMA d'Ille-et-Vilaine avait en outre été organisée à cette occasion, affirmant le rôle fédérateur de cette nouvelle structure.

La journée du dimanche fut quant à elle entièrement dédiée au grand public. De nombreuses animations avaient été mises en place par la Fédération et ses partenaires : initiations à la pêche au coup, aux leurres, au float tube, lancer sur cible, simulateur, jeux géants... Cette manifestation familiale a attiré plusieurs centaines de personnes, lançant de belle manière la première saison de la structure.

La Maison Pêche et Nature d'Ille-et-Vilaine a, au cours de sa première saison d'ouverture, accueilli plus de 2 000 visiteurs venus se renseigner sur l'offre de pêche locale ou les animations, profiter de l'exposition photo temporaire de Philippe Carrière ou simplement découvrir ces nouveaux bâtiments. La structure a également proposé tout au long de la saison un programme varié d'initiations pêche sur le canal d'Ille-et-Rance et ses plans d'eau d'alimentation et réalisé de multiples animations pour les centres de loisirs du nord du département.

Après une pause hivernale, la Maison Pêche et Nature rouvrira ses portes au printemps 2019 pour une nouvelle saison d'animations.



GÉNÉRATION  
PÊCHE

LA NOUVELLE SAISON EST ARRIVÉE,  
N'oubliez pas votre carte de pêche !

Rejoignez la génération Pêche sur  
[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Toute personne exerçant la pêche en eau libre doit justifier de son adhésion à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.



# LA CARTE DE PÊCHE

POUR  
LES NULS

**EN PRENANT VOTRE CARTE DE PÊCHE, VOUS ADHÉREZ AUTOMATIQUEMENT À UNE ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE ET CONTRIBUEZ AU FINANCEMENT DES ACTIONS DES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE DE LOISIR (SAPL). AINSI, PLUS QU'UN SIMPLE « PERMIS DE PÊCHE », VOTRE CARTE DE PÊCHE VOUS DONNE DES DROITS ET PERMET AUX SAPL DE MENER À BIEN LEURS MISSIONS.**



## Quels droits me donne ma carte de pêche ?

Votre carte de pêche vous donne le droit, et c'est pourquoi vous l'avez d'abord achetée, de pêcher sur les parcours gérés par votre AAPPMA ainsi que ceux des AAPPMA avec lesquelles elle est réciprocaire, soit l'ensemble du département en Ille-et-Vilaine (voir encart ci-contre). En tant qu'adhérent, vous pouvez cependant également vous investir dans votre association et promouvoir vos idées : en donnant un coup de main aux alevinages, aux chantiers, lors des manifestations... ; en participant aux assemblées générales (pour poser des questions et faire remonter vos revendications) ou en vous présentant, dans la mesure où vous êtes membre de l'AAPPMA depuis au moins 2 ans, aux élections du conseil d'administration (l'organe décisionnel). Les AAPPMA doivent normalement informer leurs adhérents de leurs actions de manière à leur permettre une participation active

## Où va l'argent de ma carte de pêche ?

Si chacun sait que l'argent de la carte de pêche sert pour l'essentiel au financement des Structures Associatives de la Pêche de Loisir (SAPL), sa répartition concrète est assez mal connue.

L'argent de votre carte de pêche est perçu pour une grande partie par les SAPL, le reste étant versé aux Agences de l'Eau au titre de la redevance pour la protection du milieu aquatique. Grâce à cet argent, vous permettez donc aux élus, bénévoles et salariés des collectivités piscicoles de représenter et faire valoir les intérêts des pêcheurs, ainsi que de financer de multiples actions pour le développement de la pêche et la valorisation des milieux aquatiques. Ci-contre l'exemple de la répartition de la carte interfédérale EHGO à 96€ pour mieux comprendre les structures et actions qu'elle finance.

## UNE SEULE CARTE POUR TOUTE L'ILLE-ET-VILAINE !

Depuis 2016, l'Ille-et-Vilaine est en réciprocity totale. En adhérant à l'une des 26 AAPPMA d'Ille-et-Vilaine, quelle qu'elle soit, vous pouvez pêcher sur l'ensemble du domaine piscicole départemental. Il n'existe donc plus de plan d'eau « réservé » aux adhérents. Le choix de votre AAPPMA n'est pour autant pas anodin car en préférant une association, vous lui donnez les moyens de développer ses actions.

## Pourquoi adhérer par internet ?

Depuis 2018, les pêcheurs d'Ille-et-Vilaine prennent leur carte exclusivement sur internet, chez eux ou chez l'un des 140 dépositaires du département. La vente des cartes de pêche en ligne améliore la gestion des adhérents, permet aux associations de mieux les connaître et d'améliorer leur communication. Le renseignement de votre adresse électronique sur votre compte [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) est ainsi un enjeu important pour notre communication. Nous vous encourageons fortement à la renseigner. Vous serez ainsi mieux informés des différentes actions mises en place par nos structures : assemblées générales, chantiers, manifestations...

**FNPF (26%) 25,40 €**

La Fédération Nationale de la Pêche en France représente les pêcheurs dans les instances nationales, produit des documents d'orientation et propose des services aux Fédérations (appuis techniques, juridiques...). Elle met aussi à disposition des SAPL des outils nationaux tels que le site de vente en ligne [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

La FNPF assure également la répartition de la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique en subventionnant des actions de restauration et de réhabilitation de milieux, des études, des actions de promotion du loisir pêche et consacre la majorité de son budget (2/3) à l'aide à l'emploi dans les Fédérations.

**Agence de l'Eau (9%) 8,80 €**

L'Agence de l'Eau subventionne notamment les actions de restauration des milieux aquatiques des syndicats de bassins versants (CTMA) ainsi que les études et actions en faveur des poissons migrateurs (CPER).

**AAPPMA (14%) 13,80 €**

Les APPMA représentent les intérêts des pêcheurs localement. Elles financent grâce à cet argent leurs alevinages (pour la moitié de leur budget), l'acquisition de matériel pour leurs chantiers d'entretien, leurs travaux, leurs gardes pêche particuliers, leurs animations et dédommagent leurs dépositaires.

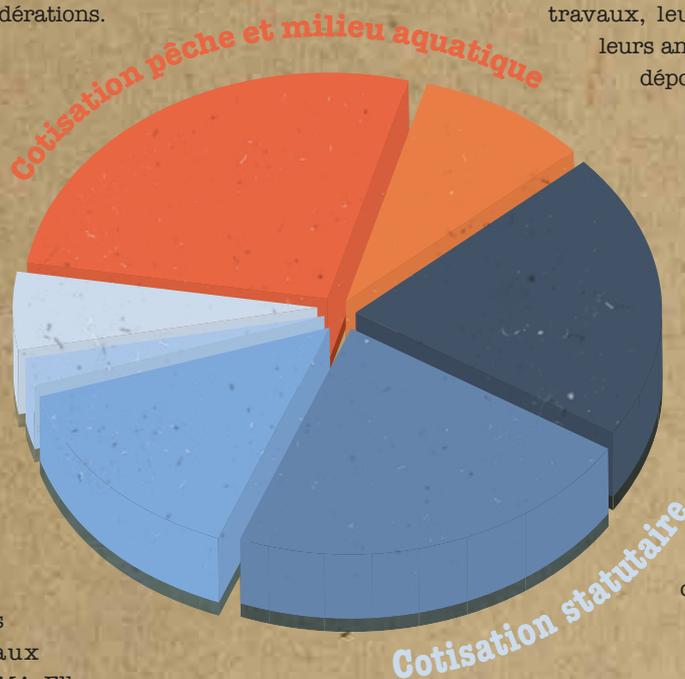
**EHGO (21%) 20 €**

L'Entente Halieutique du Grand Ouest reverse une partie de cet argent selon différents critères d'équité aux Fédérations et APPMA. Elle subventionne aussi ces structures pour l'acquisition et l'aménagement de parcours de pêche. L'EHGO a par exemple financé à 50% l'acquisition des étangs du Rheu et finance à 10% l'ensemble de nos parcours labellisés.

**FDAAPPMA (22%) 20,82 €**

La Fédération représente les pêcheurs dans les instances départementales et assure différentes missions administratives (comptabilité, cartes de pêche, réglementation, information des pêcheurs...) et techniques. Elle mène des études et des suivis biologiques des populations piscicoles, contribue à de nombreuses actions pour la restauration des milieux aquatiques, la continuité écologique... ; développe la surveillance des parcours et assure aussi une mission de veille (voir p.10-11). Elle participe aussi à la promotion et au développement de notre loisir en proposant des animations, des manifestations et en valorisant les parcours de pêche.

Elle subventionne enfin les APPMA pour les alevinages, le matériel, les gardes pêche particuliers, les Ateliers Pêche Nature...



**Travaux (2%) 1,84 €**

Cette part contribue au financement des travaux de restauration des milieux et d'aménagement de parcours de pêche.

**Réciprocité (6%) 5,34 €**

Cette part est répartie pour 1/3 à la Fédération et 2/3 aux AAPPMA selon différents critères d'équité.

#### LEXIQUE

**SAPL** : Structures Associatives de la Pêche de Loisir

**FNPF** : Fédération Nationale de la Pêche en France

**EHGO** : Entente Halieutique du Grand Ouest

**FDAAPPMA** : Fédération Départementale des AAPPMA

**AAPPMA** : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

**CTMA** : Contrat Territorial Milieux Aquatiques

**CPER** : Contrat de Projet Etat-Région



# AU SERVICE DES MILIEUX ET DES PÊCHEURS

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES AGENTS DE LA FÉDÉRATION PORTENT, EN PARTENARIAT AVEC LES APPMA, DES MISSIONS DE NATURE TRÈS VARIÉE MAIS POURSUIVANT TOUTES LE MÊME OBJECTIF : PROTÉGER, GÉRER ET RESTAURER LE DOMAINE PISCICOLE DÉPARTEMENTAL. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES SUR L'ANNÉE PASSÉE.**

## CONNAÎTRE POUR MIEUX GÉRER

Le suivi des frayères à truites a été comme chaque année réalisé au mois de décembre sur de nombreux petits cours d'eau du département. Ce suivi permet d'identifier les secteurs sur lesquels la reproduction fonctionne et donc d'adapter la gestion en conséquence. Le suivi des assècs à l'étiage permet en complément d'identifier les cours d'eau sur lesquels les populations peuvent se maintenir ou non.

Agir efficacement pour les peuplements piscicoles nécessite en effet une bonne connaissance de l'état des milieux et des populations de poissons.

Les suivis biologiques (inventaires de frayères, pêches électriques...) sont des outils indispensables pour mieux comprendre le fonctionnement des milieux et identifier le plus pertinemment possible les actions à mener (non intervention, restauration de zones de frayères, de la continuité écologique, alevinages...).



Les frayères à truites se présentent sous forme de tâches claires liées au déplacement du substrat du fond de la rivière par les géniteurs.

## PARTICIPER AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

Un obstacle à la continuité écologique a été effacé sur l'Illet dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de l'Ille et de l'Illet. Le moulin de St Germain-sur-Ille constituait une entrave à la circulation des poissons et avait entraîné une homogénéisation et un envasement important du cours d'eau en amont. La rivière a dorénavant retrouvé son profil naturel. Des enrochements ont été réalisés après les travaux afin d'aider la rivière à regagner une diversité d'écoulements et donc d'habitats pour les poissons.

Les techniciens de la Fédération accompagnent pour la moitié de leur temps les différentes démarches territoriales visant à la préservation des milieux aquatiques (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques des syndicats de bassins versants, Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, réseau Natura 2000, Comité de Gestion des Poissons Migrateurs...). Les techniciens représentent les pêcheurs au sein de ces instances, apportent leurs connaissances techniques, participent à la programmation et au suivi des travaux (restauration de la continuité écologique, diversification des habitats...).



Une « nouvelle » rivière courante est maintenant accessible aux pêcheurs à proximité du canal, diversifiant l'offre de pêche sur le secteur.



Le marais de la Roche du Theil va offrir dans les prochaines années une formidable surface de frayère aux brochets dans le Pays de Redon.

## AGIR POUR LA PRÉSERVATION DU BROCHET

La Fédération s'est fortement investie en 2018 dans la restauration du Marais de la Roche du Theil à Bains-sur-Oust, dans le cadre du réseau Natura 2000 des marais de Redon et de Vilaine. Environ 6 ha de parcelles sont en cours d'acquisition par la Fédération, par le biais de la Fondation de Pêcheurs. Ce marais, d'une cinquantaine d'hectares au total, a été progressivement abandonné depuis une quarantaine d'années et s'était petit à petit transformé en zone boisée. D'importants travaux ont donc été entrepris afin de rouvrir le milieu, restaurer la circulation de l'eau et gérer les niveaux d'eau pour permettre au marais de retrouver sa fonctionnalité, notamment vis-à-vis de la reproduction du brochet.

La Fédération et les AAPPMA gèrent par ailleurs, en partenariat avec les syndicats de bassins versants, une quinzaine de frayères à brochet réparties sur l'ensemble du département. Les structures associatives de la pêche assurent la gestion des ouvrages de régulation et la vidange des frayères, permettant chaque année à des milliers de brochetons de gagner nos cours d'eau.

Notre engagement humain et financier pour la gestion et la restauration des milieux aquatiques n'a de sens que si nous refusons ces différentes agressions.

## PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

La Fédération a obtenu en 2018 la condamnation de l'entreprise Les Vergers de Châteaubourg dans une affaire de pollution de la Vilaine datant de 2011. Le pollueur a été condamné par une décision du tribunal correctionnel de novembre 2018, et après plusieurs années de procédure, aux versements de dommages à la Fédération et aux AAPPMA concernées. Ces dommages permettront de financer de futures actions de restauration.

Les techniciens de la Fédération, de même que les pêcheurs, bénévoles des AAPPMA ou autres, ont un rôle de sentinelles et relèvent malheureusement chaque année des infractions sur le terrain : pollutions, remblais de zone humide... La Fédération assure en outre une mission de veille en consultant les avis administratifs et se tient donc informée des ouvertures d'enquête publique et des arrêtés rendus par le préfet concernant les milieux aquatiques.

# INITIATIONS

## Pêche

GRATUIT

*Découvrez une nouvelle technique  
grâce à votre carte de pêche*

La fédération vous propose, pour la quatrième année consécutive, un programme varié d'initiations pêche aux quatre coins du département. Ces animations sont gratuites et accessibles à toutes les personnes détentrices d'une carte de pêche annuelle du département. Elles se dérouleront les samedis de mai à septembre (hors vacances scolaires).

**Réservation indispensable auprès de la fédération : 02 99 22 81 80.**

Attention, le nombre de places est limité.  
Le matériel est fourni par les animateurs.



		TECHNIQUE	LIEU	ANIMATEUR
MAI	25	Leurres	Etang du Boulet	
JUIN	15	Float tube	Etangs du Rheu	Pêche Moderne.Com
	22	Silure	La Vilaine à Guipry	Bretagne Pêche Concept
	29	Float tube	Etang de Paimpont	Pêche Moderne.Com
JUILLET	6	Silure	La Vilaine à Langon	Bretagne Pêche Concept
SEPTEMBRE	21	Leurres	La Vilaine à Redon	Pierre-Yves Perrodo
	28	Leurres	La Vilaine à Rennes	

# COMPÉTITIONS

## PÊCHE DE LA CARPE

**PAS DE MANCHE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE EN 2018, MAIS UN CALENDRIER TOUT DE MÊME BIEN REMPLI AVEC LE CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET LE TROPHÉE CELTIQUE.**

Les 2 manches qualificatives au championnat de France prévues en 2018 en Bretagne ont dû être annulées faute de suffisamment d'inscrits. L'éloignement de la finale du championnat y fut peut-être pour quelque chose... Celle-ci se déroulera à notre porte, en Loire-Atlantique, en 2019. Avis aux intéressés !

Les carpistes bretons ne sont cependant pas en reste avec les quatre manches du championnat régional individuel organisées par la Commission Carpe Bretagne FFPS. Ce championnat, suivi par 13 compétiteurs, a été remporté par Christophe Rocher. Le trophée celtique, organisé du 3 au 5 août 2018, a lui réuni 13 binômes sur l'étang de Chevré à la Bouéxière. Il a été remporté par le binôme Ludovic-Dorian Hautbois, père et fils, avec 6 poissons pour 41,320kg.

Plus d'informations et tous les résultats sur la page facebook® de la Commission Carpe Bretagne.

## PÊCHE AU COUP

**LES PÊCHEURS DU CD35 ONT ENCORE OBTENU EN 2018 DE BONS RÉSULTATS SUR LES DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS.**

Sélectionné en équipe de France Masters, Jacky Mardelé est devenu champion du monde par équipe en Croatie, s'offrant également une 5<sup>ème</sup> place en individuel. Toujours en équipe, le Team Sensas Sportifs de Rennes s'est classé 2<sup>ème</sup> au championnat de France des clubs à St Quentin (02).

En individuel, Alain Montaroup (Team Sensas Sportifs de Rennes) a terminé 1<sup>er</sup> du championnat de France 3<sup>ème</sup> division nationale à St Nicolas de Redon. Olivier Simon (Team Garbolino Mordelles) a été sacré champion départemental 1<sup>ère</sup> division mixte à St Nicolas de Redon. Eric Deye (Team Sensas Sud Vilaine) est devenu champion départemental moulinet sur l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud. Enfin, Stéphane Thierry (Team Sensas Pêche 35 Dol) a décroché le titre de champion régional moulinet sur le lac de Glomel (22).

Félicitations à tous ces pêcheurs ! Tous les résultats, calendriers et informations sur les sites du CD35 et de la FFPS.

## PÊCHE DES CARNASSIERS

**5 COMPÉTITIONS DE PÊCHE DES CARNASSIERS, OFFICIELLES ET AMATEURS, ONT EU LIEU EN 2018, AVEC UNE PART BELLE AU FLOAT TUBE.**

Rennes a accueilli pour la première fois un open float tube, les 22 et 23 septembre, dans le cadre de la manifestation Nos Quartiers Ont La Pêche. La compétition, qui rassemblait manches FFPS et manches ouvertes à tous, a réuni 40 compétiteurs. Les vainqueurs de cette édition sont Maxime Lochon en Pro Elite, Erwan Groenendijk en Challenger et Antonin Cesbron en Coupe de France Espoir.

Le Breizh Carna Club organisait le dimanche 30 septembre, en partenariat avec Les Pêcheurs Sportifs de Rennes, son open float tube annuel sur l'étang de la Bézardière à Hédé-Bazouges. Olivier Levallois a remporté cette compétition grâce à un brochet de 90,4cm.

Samedi 10 novembre se déroulait le troisième streetfishing de la Gaule Montreuillaise, à Guipel. La compétition, disputée par 17 binômes, a été remportée par le duo Romain Baratte-Benoît Genu avec 1390 points (3 brochets).

Pour la première fois, une manche du championnat de France de pêche en float tube était organisée le samedi 3 novembre sur l'étang de la Biardais à Mordelles. Cette première édition, coorganisée par Pêche Moderne.Com et La Gaule Mordellaise, a réuni 40 compétiteurs et a été gagnée par Christian Kerguen avec 840 points.

L'open float tube organisé par Alré Pêche et Chasse St Grégoire le dimanche 25 novembre sur l'étang de Boulet a réuni 35 compétiteurs. Cette deuxième édition a été remportée par Jean-Noël Hamelin.

Plus d'informations et tous les résultats sur les sites internet et pages facebook® des organisateurs.

Un beau brochet pris par Olivier Levallois sur l'étang de la Bézardière

# BELLES PRISES !

**NOUS AVONS REÇU 12 DÉCLARATIONS EN 2018. NOUS FÉLICITONS TOUS LES PARTICIPANTS POUR CES SUPERBES POISSONS !**

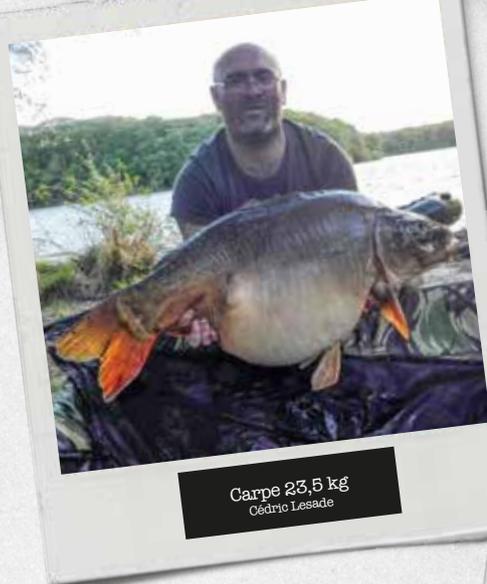
**Ci-dessous, le tableau de tous les participants, par catégorie :**

## GAGNEZ VOTRE CARTE DE PÊCHE !

Le concours du plus gros poisson pris en Ille-et-Vilaine est renouvelé en 2019. Les plus belles prises (en taille) de brochet, sandre, perche, silure, black bass, truite fario, saumon, carpe et anguille seront récompensées. La fédération offrira une carte de pêche aux gagnants de chaque catégorie.

N'oubliez pas : pour que les prises soient validées, il vous faut envoyer avec votre photo, avant fin octobre 2019, une attestation d'un marchand d'articles de pêche, d'un dépositaire de carte de pêche ou d'un membre du bureau de votre AAPPMA spécifiant le poids et la taille de votre poisson ainsi que le lieu de capture. La validation peut s'avérer difficile pour certains (nous pensons notamment aux carpistes mais cette disposition est valable pour toutes les catégories), une photo de votre poisson à côté de votre carte de pêche et d'un mètre attestant de sa longueur et/ou d'un peson de son poids suffira.

**Dans la mesure du possible, essayez de nous envoyer, en plus du justificatif, une belle photo (et de bonne qualité) de vous avec votre prise au bord de l'eau ! Les plus belles d'entre elles paraîtront dans la revue.**



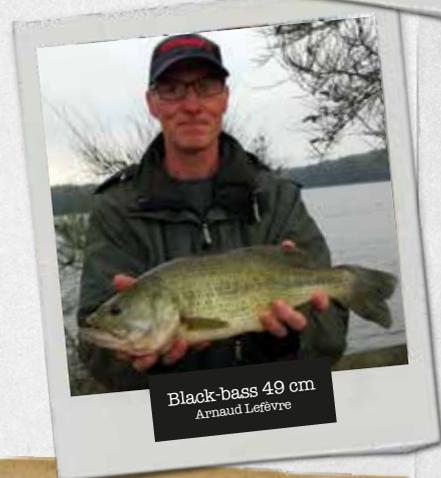
Carpe 23,5 kg  
Cédric Lesade



Truite de 50 cm  
Christian Jamin



Sandre 85 cm  
Adrien Delaunay



Black-bass 49 cm  
Arnaud Lefèvre

Espèce	Nom du pêcheur	Taille	Poids	Lieu de Capture
Anguille	Sylvain Bellamy	0,82	1,22	Etang du Champ Neuf
Anguille	Stéphane Lemaître	0,76	0,95	La Vilaine
Black bass	Arnaud Lefèvre	0,49		Lac de Trémelin
Brochet	Matis Robert	1,19	11	La Vilaine
Brochet	Stéphane Cournée	0,94		Barrage de la Valière
Carpe	Cédric Lesade		23,5	Lac de Trémelin (poste 12)
Perche	Kévin Tostivint	0,38		Le Meu
Perche	Stéphane Lemaître	0,34	0,4	Barrage de la Chêze
Sandre	Adrien Delaunay	0,85	5,5	La Vilaine
Saumon	Louis Jamin	0,79	5	Le Couesnon
Truite	Christian Jamin	0,55		La Cantache
Truite	Pierre Bonnamy	0,5	1,45	Le Serein



**Électricité  
Prudence**  
Gardons nos distances

# DANGER

**SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ  
DES LIGNES ÉLECTRIQUES !**



Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquez alors une électrocution.

**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

[www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)

**Rte** Le réseau de transport d'électricité

# BONNES PÊCHES EN 2019 !



- Large choix d'articles de pêche en mer et en eau douce
- Fusils et Carabines toutes marques / Cartouches maison / Réparations / Accessoires...
- Airsoft et Paintball
- Coutellerie et affutage (couteaux, ciseaux, peignes, hachoir, sécateur...)

Plus de 10 ans d'expérience et de passion à votre service pour vous conseiller

Sortie en mer possible



Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

51 bis rue du Pont Sec - 35133 Lécousse/Fougères  
02 99 99 15 82



# LES PÊCHEURS, PRINCIPAUX ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

---



LE MARAIS DE LA ROCHE DU THEIL À BAINS-SUR-OUST,  
UN PROJET D'ACQUISITION PAR LES PÊCHEURS POUR LA RESTAURATION  
DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA REPRODUCTION DU BROCHET

